

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

OPINION DE EDMOND AYINDE

## La Perfidie...!



P. 02

### TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU BÉNIN

P. 08 - 09

# LES ANCIENS DÉPUTÉS CONDAMNENT

- L'He Bida Nouhoum et l'OJBR s'indignent
- Dakpè SOSSOU invite les députés impliqués à se mettre à la disposition de la justice



### MOIS DU «CONSOMMONS LOCAL» AU BÉNIN

P. 04

# VLAVONOU reçoit la ministre du commerce

### OFFRE D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS À LA JEUNESSE DE PORTO-NOVO

P. 04

# Romulus BLOKOU ouvre le boulevard aux jeunes



### POLICE MUNICIPALE À COTONOU

P. 10

# L'intégralité de la décision qui suspend les agents

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO  
« FENOUE GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE  
« ELONA HOUSE » À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



**AUTO-RÉGULATION DES MÉDIAS EN PÉRIODE ÉLECTORALE****L'ODEM partage son expérience avec la HAC Guinée**

L'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias (ODEM) a reçu ce jeudi 26 septembre 2024 Mariam Donzo, Commissaire à la Haute Autorité de la Communication (HAC Guinée), arrivée au Bénin dans le cadre d'une mission d'études visant une gestion efficace des médias guinéens durant la période référendaire et électorale.

Accompagnée de Mahamadou Azizou Yacoubou, Assistant de la coordonnatrice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIAC), elle s'est enquis de l'expérience de l'ODEM en matière d'auto-régulation en période électorale. La séance a pris fin par une remise de documents entre les deux parties.

**OPINION DE EDMOND AYINDE****La Perfidié...!**

La perfidie est l'une des pires formes de trahison. C'est un acte de déloyauté, de tromperie et d'hypocrisie envers une personne qui nous a accordé sa confiance. Un individu perfide est celui qui, sous un masque d'amitié et de loyauté, nourrit en réalité des intentions malveillantes et cache sa véritable nature.

Le chef de l'État du Bénin, Son Excellence Patrice Talon, a mis toute sa confiance en des amis : Olivier BOKO, un homme dont il vantait les qualités et les valeurs, et Oswald HOMEKY, un jeune qu'il a élevé au rang de ministre. Il leur a accordé de grandes responsabilités et des privilèges. Mais à la grande surprise de tous, ces deux personnes ont entrepris, selon le feuilleton en cours, de convaincre le commandant de la garde républicaine pour orchestrer un coup d'État à coups de milliards. Ils ont ainsi trahi la confiance et les bienfaits de celui qui leur avait donné tant d'opportunités.

La perfidie de ces deux compatriotes est une grande ingratitude. Ils sont comme des serpents qui mordent la main qui les a nourris. Ils subiront à coup sûr les conséquences de leur trahison.

**Jeunesse africaine !!**

Rejetons la perfidie. Soyons des hommes et des femmes de loyauté et de reconnaissance. Comprenons que les actes perfides finissent toujours par se retourner contre ceux qui les commettent. La vraie grandeur se trouve dans l'honnêteté, la fidélité et la reconnaissance envers ceux qui vous tendent la main. La perfidie est comme un boomerang : elle revient toujours à celui qui la lance.

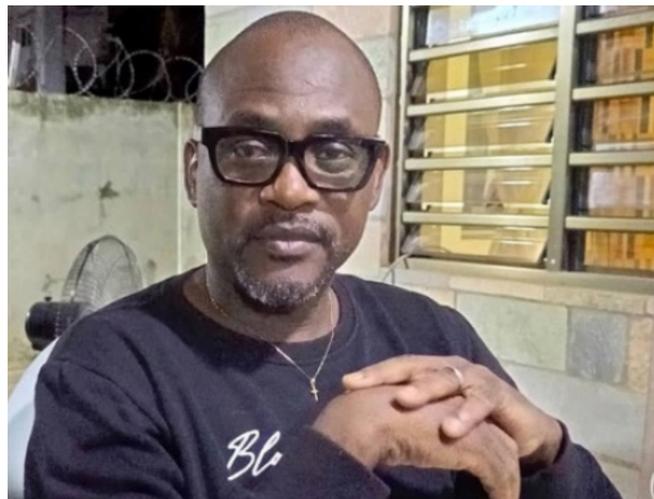
**Citations Inspirantes :**

1. La perfidie est une arme qui ne blesse jamais qu'une fois, et qui ensuite se retourne toujours contre celui qui s'en sert. (François-René de C.)

2. La perfidie est l'art de ceux qui n'ont pas assez de courage pour être honnêtes. (Louis Dumur)

Une réflexion de 4 h du matin

Bonne méditation

**MÉDIAS AU BÉNIN****www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com).

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE  
VIA CE LIEN**

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** <sup>du jour</sup>

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577  
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin  
Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 98904640

**PRODUCTION**  
Ets EMERIC PRODUCTION  
RCCM RB/PNO/09A848

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 97904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**RÉDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI  
Bernice ALOVOKPINHOU

**PHOTOS**  
Benoît KOFFI  
+229 97897626

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
Mayass NOUMON  
+229 96138484

EXAMEN DES PÉTITIONS RELATIVES AU DÉCOUPAGE

# Les députés au contact des populations

Les députés membres de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme de l'Assemblée nationale du Bénin que dirige l'honorable Orden Alladatin sont sur le terrain depuis le 25 septembre 2024. Cette descente s'inscrit dans le cadre de la tournée autorisée par le Président Louis Gbèhounou Vlavanou pour échanger avec les populations à la base qui ont adressé à la Représentation nationale des pétitions pour exprimer divers besoins, notamment en matière de découpage territorial, de changement de noms de villages ou de quartiers de ville, de démultiplication de villages et autres. Trois équipes prennent part à cette tournée.

L'équipe N°2 de cette mission parlementaire composée des députés Benoît Degla (Coordonnateur), Alice Dadégnon (Rapporteuse spéciale), Aïkoélé Rogatienne, Abiossè Razack, Dègny Léon, Kakpo Mahougnon, Malick Seybou, Jérémie Adomahoun et Victor Topanou a sillonné les communes de : Ouidah, de Kpomassè (dans le Département de l'Atlantique) ; Comè, Bopa, Houéyogbé et Athiémié (dans le Département du Mono) et enfin Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmè (dans le Département du Couffo).

A l'étape de la commune de Klouékanmè ce vendredi 27 septembre 2024, la séance d'échanges avec les pétitionnaires a eu pour cadre la salle de conférence de la Mairie. Ceci, en présence du Maire Coffi Dieudonné Gbèdjèkan.

Trois dossiers étaient à l'ordre du jour. Sur chaque dossier, la délégation conduite par l'honorable Benoît Dègla a écouté les pétitionnaires. Plusieurs questions d'éclaircissement leur ont été posées. Des trois dossiers, un seul a été jugé acceptable avec des compléments d'informations à apporter pour satisfaire les parties. Sur les deux autres, la délégation a souhaité que leurs contenus soient reformulés afin que les décisions qui seront prises ne souffrent d'aucune contestation.

Au cours de leur périple, les députés membres de l'équipe conduite par l'honorable Dègla se sont également rendus dans les localités où ils avaient écouté les pétitionnaires en 2022. Ceci leur a permis de rassurer les auteurs de ces pétitions sur le travail qui est en train d'être fait pour leur donner entière satisfaction.



### L'importance de la mission

« Nous ne sommes pas ici en tant que députés d'un parti politique. Nous sommes devant vous en tant qu'élus du peuple venus toucher de nos doigts les doléances que vous avez exprimées dans les pétitions qui nous ont été envoyées », a dit l'honorable Benoît Dègla à l'ensemble des pétitionnaires de Klouékanmè pour ainsi mettre l'accent sur l'importance de la mission qui, a-t-il ajouté, a permis à la délégation qu'il conduit de se rendre compte de beaucoup de réalités que vivent les populations à la base. Pour lui, les échanges ont été très riches et cela leur a permis de rentrer en contact direct avec des populations qui ont des problèmes auxquels il urge de trouver des solutions si tant est qu'on veut réellement impulser le développement à la base

Le rapport qui va sanctionner cette mission sera déposé au Président Louis Gbèhounou Vlavanou qui jugera de la suite à donner. Ce qui est déjà clair, a dit l'honorable Benoît Dègla est que le document qui sera rédigé servira de base pour les services du cadastre national, les ministres en charge de la décentralisation et de l'intérieur et de façon plus large au pouvoir exécutif pour les décisions à prendre pour apporter les solutions idoines aux problèmes posés par les populations. Le Maire de Klouékanmè Coffi Dieudonné Gbèdjèkan a salué l'initiative de cette descente qui prouve une fois encore que l'Assemblée nationale est vraiment préoccupée par les problèmes auxquels les populations sont confrontées à la base. Il s'est surtout engagé à s'impliquer davantage dans le processus devant conduire à la reformulation de certaines pétitions déposées par ses administrés. Ce qui doit nous guider, a-t-il dit, reste et demeure le développement à la base qui passe par une gouvernance apaisée et concertée. Selon lui, l'initiative prise par la commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme l'Assemblée nationale que préside l'honorable Orden Alladatin mérite d'être saluée et soutenue.

Il faut souligner que cette tournée se déroule sous la supervision de Orden Alladatin, Président de la Commission des lois et de Casimir Sossou, vice-président de la Commission des lois.



MOIS DU «CONSOMMONS LOCAL» AU BÉNIN

# VLAVONOU reçoit la ministre du Commerce

Alimatou Shadiya ASSOUMAN, ministre de l'Industrie et du Commerce du Bénin était au cabinet du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU dans l'après-midi de ce vendredi 27 septembre 2024. Elle est allée présenter au n°1 des députés le projet dénommé «Mois du Consommons Local» et solliciter par la même occasion l'implication de l'autorité parlementaire et de l'ensemble des députés afin de faire du palais des gouverneurs, le temple de la promotion du «Consommons local» comme il le fait déjà si bien.

À sa sortie de l'audience, Alimatou Shadiya ASSOUMAN, ministre de l'Industrie et du Commerce s'est confié à la presse parlementaire :

“...Le président de l'Assemblée nationale a bien voulu nous accorder cette audience pour lui parler du «Consommons local». Quand on veut porter un message dans tout le Bénin, je pense qu'on est bien placé quand on se retrouve dans ces locaux là, pour passer le message. La mission dont nous avons investi les députés c'est d'être des ambassadeurs de la promotion de la consommation de nos produits. Pendant leurs dialogues, leurs causeries avec leurs mandants, c'est-à-dire une fois au contact de la population qu'ils puissent donc pouvoir passer cette fibre patriotique à travers la consommation de nos produits locaux. Que par cette fibre patriotique, qu'ils comprennent que la production locale a également besoin de la matière première. Et que toutes les dispositions qui sont en vigueur, tous les dispositifs que nous mettons en place pour accompagner les PME à travers l'ADPME pour l'artisanat, pour accompagner donc tous ces promoteurs à éclore leurs initiatives et à augmenter la création de richesse; qu'on a besoin également de nos populations. Ils sont donc investis de la mission de passer ce message là. C'est fort donc de cette préoccupation là que les députés à l'Assemblée nationale ont demandé régime à être associé, à être impliqué. C'est donc cette mission que nous sommes venus leur confier à travers cette audience. Nous sortons de cette audience très satisfaits de l'engagement du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU à promouvoir la consommation des produits locaux. D'ailleurs il le fait déjà et c'est le moment d'impacter le palais des gouverneurs et tous ceux qui travaillent à l'Assemblée nationale d'être les ambassadeurs de nos produits locaux...”



OFFRE D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS À LA JEUNESSE DE PORTO-NOVO

# Romulus BLOKOU ouvre le boulevard aux jeunes

Une initiative placée sous le leadership du Président Abdoulaye BIO TCHANE du parti Bloc Républicain

Ce samedi 28 septembre 2024, la salle Panthéon du patriarche Karim Da Silva à Porto-Novo a accueilli une initiative marquante pour la jeunesse du département de l'Ouémé : L'après-midi de partage des opportunités. Cet événement, organisé par le Conseiller municipal Romulus Biokou, sous le leadership d'Abdoulaye Bio Tchané, Président du Bloc Républicain, avait pour objectif de présenter les instruments d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi mis en place par le gouvernement du Président Patrice Talon.

L'initiative a réuni un panel de personnalités influentes issues des sphères politique, administrative et entrepreneuriale. Parmi elles, Madame Sofiatou Onifade BABAMOUSA, le Chef d'Arrondissement Latifou MOUBARACOU et l'élue communal Barthélémy ADIGBONON, Firmin LOKO. Tous ont répondu à l'appel pour partager des solutions concrètes et des ressources indispensables aux jeunes désireux de s'insérer dans le monde du travail.

Romulus Biokou, dans son allocution, a souligné, après avoir condamné la tentative de coup d'Etat qui a marqué notre pays ces derniers jours, l'importance de cet échange, rappelant que la jeunesse doit être au centre des actions de développement du pays. Il a insisté sur l'urgence de la formation et de l'accompagnement des jeunes pour qu'ils puissent profiter pleinement des opportunités offertes par les programmes d'appui à l'emploi et à l'entrepreneuriat lancés par le gouvernement. Les discussions ont mis en lumière les divers secteurs porteurs dans lesquels les jeunes peuvent s'investir, tels que l'agriculture, l'artisanat et les services numériques. Des informations précieuses ont été partagées concernant les mécanismes de financement accessibles, notamment pour ceux qui souhaitent créer ou développer une activité entrepreneuriale.

Grâce à cette dynamique, les jeunes sont repartis avec des outils concrets et une motivation renouvelée pour leur avenir professionnel, convaincus que le chemin vers l'emploi et l'entrepreneuriat est désormais plus accessible.



SOUTIEN AUX ENFANTS ORPHELINS DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS BÉNINOIS DÉCÉDÉS EN CETTE ANNÉE 2024

# La CFU en collaboration avec EDUCO Bénin et le Conseiller Basile TCHIBOZO soutiennent une centaine d'enfants

La Cellule des Femmes de l'Union des professionnels des médias décédés courant 2024 en partenariat avec EDUCO Bénin dont l'objectif premier est d'accompagner les enfants afin qu'ils soient bien instruits, aient une bonne éducation pour que leurs avenir ne soient hypothéqués. C'est dans cette idée que, Rfiatou MAMADOU, Coordinatrice de la CFU, soutenue par EDUCO Bénin, une Institution Internationale spécialisée dans l'éducation de la petite enfance, Basile TCHIBOZO, Conseiller à la HAAC 7e Mandature et plusieurs d'autres personnes de bonnes volonté sont allés au secours de ces âmes vulnérables à travers des dons en kits scolaires ce samedi 28 Septembre à la maison des médias de Cotonou. Venu des départements du Sud Benin, ils ont promptement répondu à l'appel afin de ne pas manquer l'opportunité qui s'offre à eux.

Un geste hautement significatif et symbolique qui s'est déroulé dans une pure simplicité mais qui vise à impacter une centaine d'enfants des professionnels des Médias dont les parents ont déjà rejoint la demeure céleste en 2024.

Cet acte de solidarité témoigne de l'engagement des donateurs envers l'éducation des enfants et également de la conviction de la coordinatrice, Rfiatou MAMADOU de la CFU pour soutenir l'éducation de ses jeunes qui méritent l'attention. L'événement a permis à ses orphelins de recevoir des fournitures scolaires nécessaires pour un bon démarrage de l'année scolaire 2024-2025.

Les kits composés de sac au dos, de cahiers, de stylos, de crayon, de vrai dessinateurs et bien d'autres accessoires indispensables pour une année sans stress. Une action saluée par les tuteurs des bénéficiaires qui symbolise un véritable engagement envers les orphelins gage d'une enfance heureuse et apaisée avec la conviction que l'éducation est la clé d'un développement durable.

Rappelons que Basile TCHIBOZO, conseiller à la HAAC Parrain de l'événement appuyé par Dr Raphaël TCHIDIME, ont et bien d'autres cadres ont œuvré à la concrétisation de l'événement.

La Coordinatrice de la Cellule, dans son allocution a remercié le Dr Raphaël TCHIDIMI pour son engagement à la cause de ses enfants qui ont certainement besoin de cette motivation afin de poursuivre leurs études avec enthousiasme et détermination. Ce dernier promet de grandes surprises aux meilleurs élèves de cette année académique.

La cérémonie a été marquée par une photo de famille et les bénéficiaires sont rentrés chez eux heureux d'avoir reçu ces kits scolaires.

Pour les prochaines 48h, les enfants Orphelins des professionnels des médias du Centre et du Nord Bénin recevront leurs kits tout comme ceux d'aujourd'hui a rassuré, Rfiatou MAMADOU, Coordinatrice de la Cellule de l'Union des professionnels des médias du Bénin.



## LOGEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

# Modalités et prix de cession

Au Bénin, le Gouvernement accélère l'amélioration du cadre de vie et révolutionne l'accès à la propriété des populations.

Avec l'approbation ce mercredi 25 septembre 2024 par le Conseil des Ministres des modalités de commercialisation et prix de cession du Programme 20.000 Logements sociaux et économiques, c'est l'ultime reconnaissance du savoir-faire et de l'expertise de la SI MAU Bénin qui sont définitivement ancrés en matière de conduite et de gestion des opérations immobilières.

Dans le contexte africain, l'innovation majeure de ce programme emblématique réside dans l'ingénierie de son montage financier porté par l'État Béninois, et qui offre, à tous les ménages, l'égal accès et la possibilité :

- d'une location-accession longue durée, sans aucun apport initial, en payant le montant d'un loyer appelé « mensualité » ;
- une durée maximale de vingt-cinq (25) ans pour les logements sociaux et de dix-sept (17) ans pour les logements économiques ;
- et une levée de l'option-d 'achat à tout moment.

Notez que le processus de réservation est 100% dématérialisé, et accessible à partir d'une plateforme web dédiée qui sera mise en ligne dans les tout prochains jours.



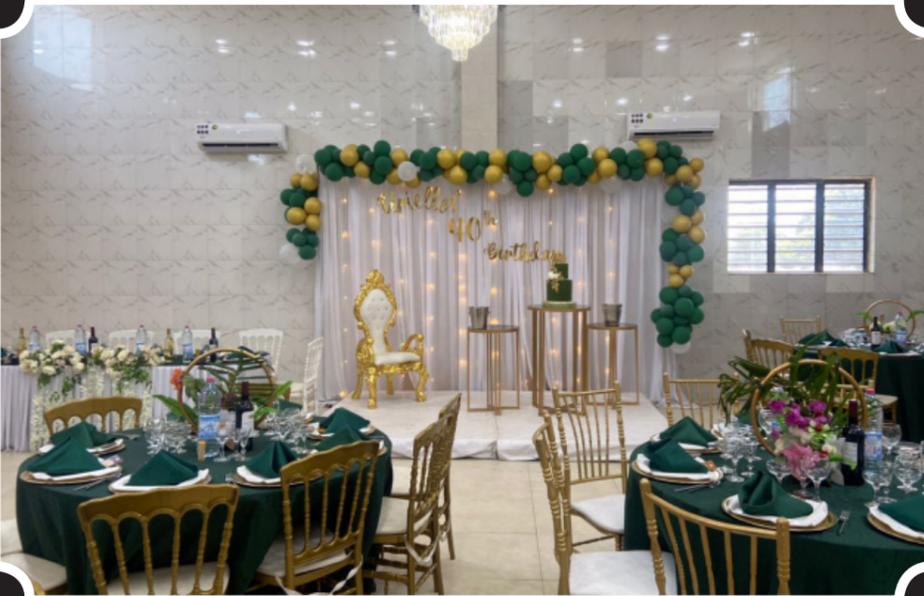


# ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

98 90 46 40

**Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés**



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !**

**ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS**



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**



**GUEST HOUSE  
FENOÙ**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



**Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublé ?**



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !**

**ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS**



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**

**TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT / INTERPELLATION DE BOCO ET HOMÉKY****Dakpè Sossou invite ses collègues députés impliqués à se mettre librement à la disposition de la justice**

L'ancien ministre Oswald Homéky et l'homme d'affaires Olivier Boko sont soupçonnés d'avoir organisé un coup d'État contre le régime en place. Leur arrestation dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 septembre 2024 a été suivie, mercredi dernier, par une déclaration du procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), Mario METONOU.

Pour le député Dakpè Sossou de la neuvième législature, membre du bureau politique de l'Union Progressiste le Renouveau, ces accusations présumées sont inacceptables. Il appelle également ses collègues députés concernés à se mettre librement à la disposition de la justice. m béninoise.

« En ce jour sombre du 24 septembre 2024, les Messieurs Olivier BOCO et Oswald HOMEKY ont été appréhendés dans l'ignoble dessein de fomenter un coup d'État, prévu pour se tenir le 27 septembre 2024. Cet acte abominable visait à renverser le Président Patrice TALON, élu avec dignité à l'issue de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et réélu au terme de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 par le choix libre de notre peuple. Une telle trahison ne saurait être tolérée. Elle constitue une atteinte flagrante à notre démocratie et à l'état de droit, piliers sacrés de notre nation. Nous devons, sans réserve, condamner cet acte odieux avec la plus grande rigueur. Il est impératif que la population toute entière, ainsi que la communauté internationale, s'unissent pour défendre nos institutions et garantir la stabilité de notre pays. La démocratie est un trésor fragile, que nous devons préserver avec ardeur. La presse béninoise, dans sa parution de ce jeudi 26 septembre 2024 a évoqué une dizaine de députés qui seraient impliqués dans cette fâcheuse affaire. Pour honneur, je voudrais prier ceux-ci à se mettre de propre gré à la disposition de la justice béninoise aux fins de la manifestation de la vérité. Et pour cause, chacun d'entre nous doit prendre la mesure de sa responsabilité dans la sauvegarde de nos institutions. C'est en tant que citoyen épris de justice que je condamne avec la plus grande fermeté cette manœuvre déstabilisatrice. En outre, je réaffirme mon soutien indéfectible au Président Patrice TALON en ces heures critiques. J'invite notre peuple à faire preuve de solidarité et à se rassembler autour de notre gouvernement. Ce qui se construit pour notre nation est trop précieux pour être entravé par des ambitions personnelles. Restons unis et vigilants dans notre quête de préserver la démocratie et d'assurer la paix et la prospérité du Bénin. », a écrit le député Dakpè SOSSOU de l'Union Progressiste le Renouveau.

**LOGEMENTS SOCIAUX EN CONSTRUCTION À OUÈDO****3.500 logements prêts à être intégrés sur 200.000 demandes**

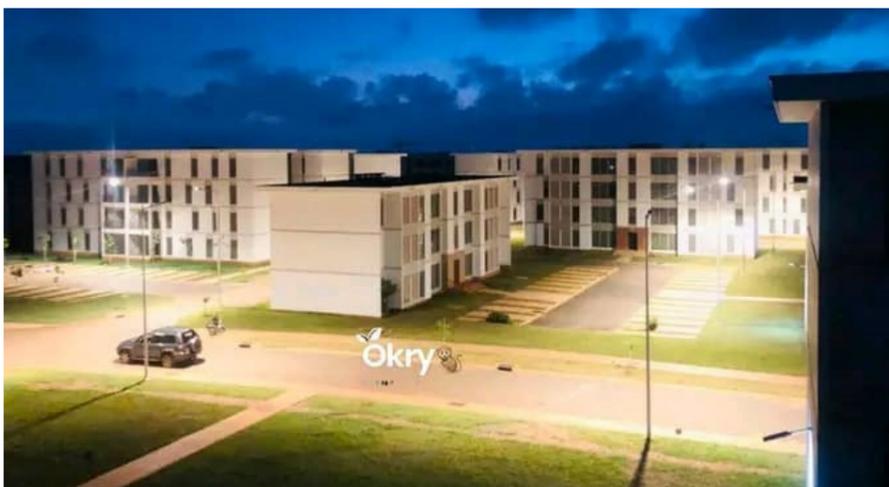
3.500 logements sociaux au moins sont prêts à être intégrés sur les 11.000 en construction dans la nouvelle Cité de Ouèdo à Abomey-Calavi, selon les chiffres sur les demandes enregistrées à la phase test de pré-inscription avant l'étape de cession fixée au dernier trimestre de 2024.

« (...) Nous avons fait une phase de test en mettant sur un site la possibilité de se préinscrire, je peux vous dire que nous avons eu 200.000 inscrits environs dont au moins 30.000 Béninois de la diaspora », a expliqué Wilfried Léandre Hounbédji, Secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement, vendredi 27 septembre 2024 lors d'une rencontre avec les professionnels des médias.

Les 3.500 logements qui sont prêts seront mis en vente ou en location au dernier trimestre de l'année 2024. En ce qui concerne, « les modalités pratiques de cession, ce qui peut être pris au comptant, ce qui peut être pris en location, à cession, sur quelle durée », la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIAMU), en collaboration avec ses partenaires, reviendra après sur ces détails, à en croire le porte-parole du gouvernement.

Selon l'explication de Wilfried Léandre Hounbédji, les logements achevés ont été réalisés selon les normes internationales pour que les preneurs puissent jouir pleinement de leur investissement. Et au porte-parole d'ajouter: les logements sont accessibles que ce soit pour le travailleur de la fonction publique que du privé. Tout citoyen est éligible pour bénéficier des logements.

En Conseil des ministres mercredi, le gouvernement a donné son accord pour le démarrage des opérations de cession des logements sociaux dès le dernier trimestre 2024, sous la conduite du ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable.

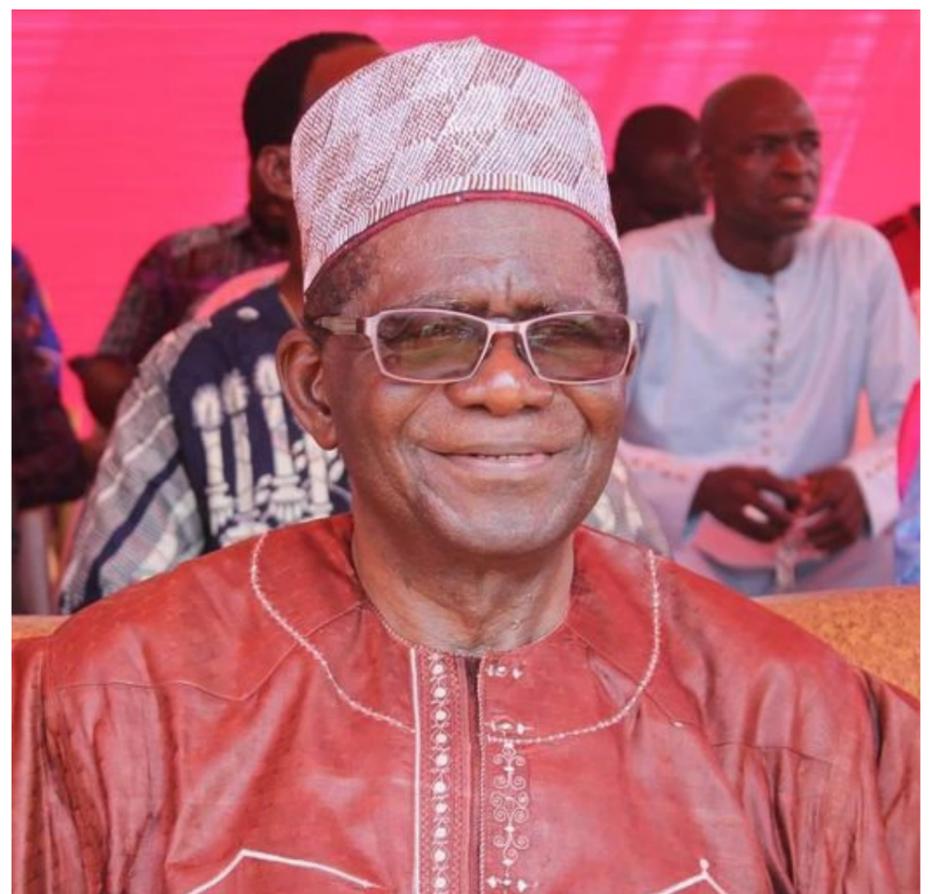
**ANNONCÉ POUR MORT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX****Le Patriarche Bruno Amoussou est bien vivant**

Des rumeurs ont circulé dans l'après-midi de ce samedi 28 septembre 2024, annonçant le décès du Patriarche Bruno Amoussou, une figure emblématique de la vie politique et sociale du pays.

Ces allégations, bien que rapidement relayées par divers médias et sur les réseaux sociaux, ont suscité une onde de choc au sein de la population. Beaucoup craignent l'impact de cette nouvelle sur la stabilité et l'unité de la nation, étant donné le rôle central qu'il a joué dans la consolidation des valeurs républicaines et communautaires.

La rapidité avec laquelle cette information a circulé témoigne de la fascination que suscite la personnalité du Patriarche, mais également de la fragilité des nouvelles dans l'ère numérique.

Cependant, l'He Gérard Gbenonchi, contacté par téléphone, a rapidement démenti ces rumeurs qu'il a qualifiées d'imaginations incongrues dont seuls les auteurs en connaissent la cause.



**TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DÉJOUÉ AU BÉNIN****L'amical des anciens députés de la 8ème législature monte au créneau et condame**

Suite à la récente tentative de coup d'État déjouée au Bénin, l'Amicale des Anciens Députés de la 8<sup>e</sup> législature est sortie de son silence. Par la voix de l'Honorable Sèdami Mèdégan, ils ont livré une déclaration ce Vendredi 27 Septembre 2024 à Cotonou, réaffirmant leur engagement en faveur de la stabilité démocratique et de l'unité nationale.

Lire l'intégralité de leur déclaration...

**COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES ANCIENS DÉPUTÉS DE LA HUITIÈME LÉGISLATURE RELATIF A LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DÉJOUÉ AU BÉNIN**

Bénoises et Bénois, chers compatriotes,

Dans la nuit du Lundi 23 au Mardi 24 Septembre 2024, l'efficacité de nos forces de défense et de sécurité ainsi que la bienveillance de Dieu et des mânes de nos ancêtres ont permis à notre pays d'éviter ce qui aurait pu être la première atteinte à sa sureté sous l'ère de la démocratie.

En effet, selon la déclaration du Procureur spécial près la Criet, des individus se préparaient à remettre en cause l'ordre constitutionnel, ce Vendredi 27 Septembre 2024. Une information que nous avons apprise avec stupeur, consternation et incompréhension. Ce, d'autant que l'opinion nationale et internationale a cru que la période d'accession au pouvoir par la force était révolue chez nous au Bénin depuis l'historique conférence des forces vives de la nation, de Février 1990.

Depuis lors, notre pays a fait des pas dans le renforcement de ses institutions et l'instauration de l'État de droit sans cesse conforté par diverses élections et une alternance démocratique avérée au sommet de l'État. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Patrice TALON, cet engagement irréversible et déterminé, a continué son chemin, porté par le patriotisme de notre peuple, le dialogue étant l'indéniable outil de cohésion sociale que nous a toujours imposé l'esprit de ladite Conférence Nationale.

C'est pourquoi, cette information a suscité l'émoi et l'indignation du peuple béninois tout entier.

Nous, députés de la huitième législature, acteurs des récentes réformes du renforcement de notre système démocratique, saisissons cette occasion pour dénoncer et condamner avec la dernière vigueur toute tentative de prise de pouvoir par la force. Une démarche qui s'inscrit fermement dans la droite ligne de nos partis respectifs, à savoir l'Union Progressiste le Renouveau et le Bloc Républicain qui ont promptement réagi, contre cette insoutenable tentative de déstabilisation.

Nous réitérons le crédo de notre démocratie qui veut que des élections libres et transparentes soient les seules et uniques moyens d'accéder au pouvoir sur la terre de nos ancêtres.

Nous exprimons notre totale solidarité au Président Patrice Talon et notre entière confiance en la justice pour faire la lumière sur ce drame que nous avons évité de peu.

Nous appelons les acteurs politiques qu'ils soient de l'opposition ou de la mouvance et tout le peuple béninois à un sursaut patriotique pour protéger et défendre ses institutions, dont la plus importante est la magistrature suprême, incarnée par le président Patrice Talon, contre toute attaque ignoble et inopportune.

Nous saluons, les forces de défense et de sécurité de notre pays, qui, depuis l'historique Conférence Nationale, ont toujours joué leur partition par leur neutralité politique et leur dévouement au service de la défense de l'intégrité territoriale.

Nous invitons, pour finir, les uns et les autres à prier pour notre cher et beau pays le Bénin et son chef, le Président Patrice Talon.

Vive la démocratie, vive le Bénin.

**TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT****L'He Bida Nouhoum et l'OJBR s'indignent**

Chers compatriotes ;

Mesdames et Messieurs les journalistes ;

Jeunesse Béninoise ;

Au lendemain de la session du BEN du Bloc Républicain, sa jeunesse s'est réunie aujourd'hui, samedi 28 Septembre 2024 pour exprimer sa position en rapport à l'actualité nationale marquée par les récentes révélations du Procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), relative à la tentative d'un coup d'Etat, orchestré par des personnalités malveillantes et malintentionnées.

L'Organisation de la Jeunesse du Bloc Républicain (OJBR) tient à exprimer de vive voix sa profonde indignation et condamne avec fermeté ces agissements d'une autre époque, visant à semer le chaos à travers la déstabilisation, la dissolution des institutions et à remettre en cause les efforts de développés entamés depuis 1990 dans de notre cher et beau pays, le Bénin.

Depuis l'historique conférence des forces vives de la nation, le peuple béninois a fait le choix de la Démocratie, renonçant définitivement à toute forme de coups de force pour accéder à la magistrature suprême. La jeunesse béninoise, à travers l'OJBR, réaffirme avec force son engagement à protéger cet héritage précieux et à défendre les valeurs démocratiques qui nous unissent. Nous devons être conscients que la prospérité de notre nation ne peut se construire que dans un climat de paix et de stabilité. Toute tentative visant à détruire ces acquis est un acte de trahison envers le peuple béninois et l'avenir de notre jeunesse. Nous ne devons pas céder à la tentation de l'instabilité quel que soit nos intérêts particuliers, mais plutôt renforcer notre détermination à bâtir un pays où règnent la justice, l'égalité des chances, le respect et la stabilité des institutions de la république.

Nous saluons avec admiration les Forces de défense et de sécurité de notre pays, pour leur sens de responsabilité élevé et de loyauté à la patrie.

À la jeunesse béninoise, restons des acteurs de paix, des citoyens engagés et responsables qui contribuent activement à la construction d'un Bénin fort, uni et prospère.

Ensemble, nous devons être les gardiens des valeurs qui fondent notre République et repousser toute forme de déstabilisation.

Chers compatriotes, la jeunesse du Bloc Républicain, réitère son soutien indéfectible, inconditionnel au Président de la République, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, ainsi qu'au gouvernement pour les réformes courageuses qui transforment progressivement notre pays. Nous croyons fermement que ces réformes, menées avec détermination et audace, ouvriront les voies pour un avenir meilleur pour le peuple béninois en général et la jeunesse en particulier.

Vive la jeunesse béninoise !

Vive le Bloc Républicain !

Vive la République !

Je vous remercie.

Plus unis, plus Fort, pour construire le Bénin

Fait à Cotonou, le 28 Septembre 2024

L'Organisation de la Jeunesse du Bloc Républicain (OJBR)



## POLICE MUNICIPALE À COTONOU

## L'intégralité de la décision qui suspend les agents



SECRETARIAT EXÉCUTIF  
03 80 1777  
Cotonou - BÉNIN  
Tél : +229 21 30 95 69  
mairiecotonou.info@cotonou.bj  
www.cotonou.mairie.bj

## DECISION MUNICIPALE

PORTANT SUSPENSION DE FONCTION DES AGENTS DE LA  
POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE COTONOU

ANNEE 2024 N° 085 /MCOT/CC/SE/CJ/DAAF/SA

Le Secrétaire Exécutif de la mairie de Cotonou

- Vu :** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu :** la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- vu :** la loi n° 2015-18 du 1<sup>er</sup> septembre 2017, portant statut général de la fonction publique ;
- vu :** la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019, portant code électoral en République du Bénin ;
- vu :** la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024, modifiant et complétant la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019, portant code électoral ;
- vu :** le décret n° 2020-52 du 22 janvier 2020, portant convocation du corps électoral pour l'élection des conseillers communaux et municipaux 4<sup>ème</sup> mandature ;
- vu :** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024, portant composition du gouvernement ;
- vu :** le décret n° 2021-288 du 02 juin 2021, portant nomination de monsieur Alain Sourou OROUNLA en qualité de Préfet du Département du Littoral ;
- vu :** le décret n° 2023-061 du 22 février 2023, portant règles relatives à la création de la Police municipale ;
- vu :** le décret n° 2023-062 du 22 février 2023, portant règles statutaires communes aux agents de la police municipale ;
- vu :** la décision n° 060/CENA/PT/VP/CB/SEP/SP du 20 mai 2020, portant proclamation des résultats des élections communales du 17 mai 2020 ;
- vu :** l'arrêté préfectoral n° 8/0192/DEP-LIT/SG/STCCD/SA du 25 mai 2020, portant convocation du conseil municipal de Cotonou en vue de l'installation dudit conseil, de l'élection du maire, des adjoints au maire et des adjoints au maire, chefs d'arrondissements ;
- vu :** l'arrêté préfectoral n° 8/0195/DEP-LIT/SG/STCCD/SA du 08 juin 2020, portant constatation de la désignation du maire, des adjoints au maire et des adjoints au maire, chefs d'arrondissements de la commune de Cotonou, quatrième mandature ;
- vu :** l'arrêté préfectoral n° 8/0206/DEP-LIT/SG/STCCD/SA du 16 juin 2020, portant constatation de la désignation des Chefs des premier (1<sup>er</sup>) et deuxième (2<sup>ème</sup>) arrondissements de la commune de Cotonou, en remplacement de ceux démissionnaires ;
- vu :** l'arrêté municipal n° 045/MCOT/SE/DAAF/SRH 08 mai 2023, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la mairie de Cotonou ;
- vu :** l'arrêté municipal n° 094/MCOT/SE/CJ-DAAF/SRH-SSLA/DCLA-DGC du 06 novembre 2023, portant continuité de service des agents de la Police municipale de Cotonou en service avant l'entrée en vigueur des décrets n° 2023-061 du 22 février 2023, portant règles relatives à la création de la Police municipale et n° 2023-062 du 22 février 2023, portant règles statutaires communes aux agents de la police municipale ;

**vu :** l'arrêté municipal n° 101/MCOT/SE/CJ-DAAF/SA du 23 novembre 2023, portant création du comité chargé d'élaborer le plan social consécutif à la mise en œuvre de l'article 76 du décret n° 2023-062 du 22 février 2023 portant règles statutaires communes aux agents de la police municipale ;

**vu :** la circulaire n° 032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022, relative aux mesures transitoires sur l'organisation et la structuration des services administratifs et techniques des mairies ;

**vu :** la lettre n° 104/SGPR/CSCGC du 12 septembre 2022, relative au respect des dispositions de la circulaire du MDGL fixant les mesures transitoires sur l'organisation et la structuration des services administratifs et techniques des mairies ;

**vu :** la décision municipale n° 070/MCOT/SE/SP du 18 novembre 2022, portant réorganisation des services de la mairie de Cotonou ;

**vu :** la lettre n° 1057/DEP-LIT/SG/SRH/SA du 23 septembre 2024, relative à la suspension de fonction des agents de la Police municipale ;

**vu :** le rapport final des travaux du comité chargé d'élaborer le plan social consécutif à la mise en œuvre de l'article 76 du décret n° 2023-062 du 22 février 2023 portant règles statutaires communes aux agents de la police municipale ;

Considérant les nécessités de service.

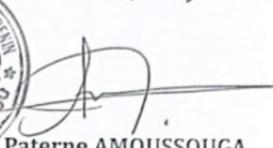
## DECIDE :

**Article premier :** Sont suspendus de leur fonction de policiers municipaux, les agents de la mairie de Cotonou en service avant l'entrée en vigueur des décrets n° 2023-061 du 22 février 2023, portant règles relatives à la création de la Police municipale et n° 2023-062 du 22 février 2023, portant règles statutaires communes aux agents de la police municipale.

**Article 2 :** Les intéressés sont remis à la disposition de la Direction des Affaires Administratives et Financières de la mairie pour y servir.

**Article 3 :** La présente décision municipale qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publiée au Journal Officiel de la République du Bénin.

Cotonou, le 26/09/2024



Agnes Paterne AMOUSSOUGA  
Secrétaire Exécutif

## Ampliations :

Présidence.....	1
CSCGC.....	1
MISP.....	1
MDGL.....	1
JORB.....	1
Préfecture.....	1
Maire.....	1
Adjoints au maire.....	3
CA.....	13
SE.....	1
Criat Cent. Cotonou.....	1
CF.....	1
TCC.....	1
Directions.....	10
Intéressés.....	115
Dossiers intéressés.....	115
ARCHIVES.....	2
CHRONO.....	2

MISSION UNICEF-UNACEB DANS L'ATACORA / DONGA

Les députés au contact du programme "Faaba cash plus care" à Copargo et de la santé communautaire à Ouaké

La mission organisée conjointement par l'Unaceb, une unité d'appui de l'Assemblée nationale et l'Unicef pour permettre aux députés de mieux comprendre les activités du programme "Faaba Cash Plus Care" et autres interventions de l'Unicef dans l'Atacora/Donga a véritablement démarré le mercredi 25 septembre dernier par les communes de Copargo et de Ouaké.

Divisés en deux groupes, les députés et les cadres parlementaires ainsi que les responsables de l'Unicef ont fait le tour de deux communes. Le groupe 1 constitué des députés Alassane SABI et Jeanne TCHANATI, de Aude RIGOT, Représentante adjointe de l'Unicef et des cadres parlementaires était dans la commune de Ouaké pour y constater les efforts fournis par l'Unicef pour accompagner les populations dans la santé communautaire. A ce niveau, ils ont assisté à plusieurs activités des acteurs de la santé à domicile et des séances de vaccination. Comme doléances, il faut poursuivre le soutien à la santé communautaire. Touchés par ce qui est fait sur le terrain, les députés ont promis de jouer leur rôle afin de voir avec le Gouvernement comment augmenter les ressources et le personnel compte tenu des besoins.

Pour ce qui est du groupe 2 composé des députés Nourou ATCHADÉ, Djamilatou SABI MOHAMED et Abou TOROU, de Serghei TOMA BURUIANA, chef de section Politiques sociales à l'Unicef Bénin, du Dr Ismael Éric PARAISSO, Chef bureau de Zone Unicef à Natitingou et des cadres parlementaires, il était à Copargo pour toucher du bout des doigts les bienfaits du programme "Faaba Cash Plus Care" dont le but est d'organiser et d'appuyer le maintien des filles à l'école par le paiement des kits scolaires sans occulter les différentes sensibilisations contre le mariage forcé, le mariage précoce, les grossesses en milieu scolaire, sur les droits des enfants, la déscolarisation...



Un mécanisme de veille impressionnant

À l'Ecole primaire publique de Kataban ou encore au Ceg Copargo, le constat est le même. L'Unicef par le biais des Ong comme Havre de paix, Care Bénin Togo...etc, appuie les apprenants par le transfert monétaire (4000 par fille et par mois) et assure dans le même temps le mécanisme de veille par la formation des pairs éducateurs et éducatrices. C'est à ce niveau que les témoignages ont véritablement permis de constater l'utilité du programme «Faaba Cash Plus Care». Des témoignages, il faut retenir que le transfert monétaire permet aux bénéficiaires de payer les fournitures scolaires, de faire face aux charges scolaires mais également d'initier les activités génératrices de revenus pour renforcer leur résilience et autonomie. Il y a également dans le mécanisme de veille, les membres des associations de parents d'élèves, les vendeuses de nourriture qui sont des facilitateurs.

Aller plus loin!

Que ce soit à l'Epp Kataban ou au Ceg Copargo, l'appui de l'Unicef porte déjà des fruits. Déjà au CI, l'effectif des filles a doublé. Pareil au collège. C'est pourquoi le 1er adjoint au maire de Copargo, Zacari WIODE, la directrice de l'Epp Kataban Collette BEKPON et le Directeur du Ceg Copargo Nassirou TCHANI YACOUBOU ont remercié le Gouvernement, l'Unicef pour son appui constant matérialisé par la distribution de Kits scolaires, le programme «Faaba Cash Plus Care» et la création d'une salle numérique. Comme en de pareilles occasions, les bénéficiaires ont plaidé pour que l'appui de l'Unicef aux filles s'étende jusqu'à l'obtention du Bac ou à défaut, à 18 ans. Ils ont également plaidé pour l'amélioration des cantines scolaires...etc Des cris de cœur bien entendus par les députés qui, après avoir remercié l'Unicef, leur ont prodigué des conseils et promis par ailleurs de jouer leur partition pour la prise en compte des doléances. Enfin, pour se rendre compte de l'impact de l'appui de l'Unicef, la mission a rendu visite aux bénéficiaires dans leur famille. Le jeudi 26 septembre 2024, cap est mis à Natitingou pour la suite du programme.



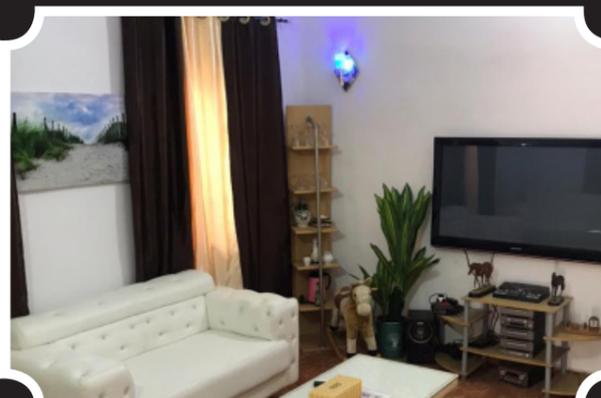


**GUEST HOUSE  
FENOÙ**  
Appartements & Chambres meublés  
📞 98 90 46 40



**ELONA HOUSE**  
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo  
📞 98 90 46 40

## Appartements meublés à Porto-Novo « FENOÙ GUEST HOUSE »



## Salle de fête et de conférence « ELONA HOUSE » à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**